

Le contexte de l'innovation

Application mobile créée par le Conseil Général du Cantal en réponse à un appel à projet du ministère de la Culture et de la Communication.

Cette application a été conçue en complémentarité avec les applications développées par ailleurs aux niveaux régional ou local.

L'idée innovante

« Mobilis » est une application mobile qui géolocalise le téléphone portable de l'utilisateur et lui permet d'identifier des points d'intérêt autour de lui, où qu'il se trouve dans le département. L'application recense des éléments du patrimoine, décrits au travers de photos actuelles ou d'archives, accompagnées de textes explicatifs.

L'objectif recherché

L'outil s'adresse à la fois aux touristes qui découvrent le département et aux Cantaliens curieux de leur environnement patrimonial.

Il vise à développer la connaissance du patrimoine du département (les Cantaliens eux-mêmes étant invités à contribuer à alimenter le site) et à utiliser ce patrimoine pour développer des activités touristiques.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Plusieurs services du Conseil Général ont participé au comité de pilotage du projet et ont travaillé à la mise en ligne d'informations dans Mobilis :

- les Archives Départementales avec des photos et images extraites de sa photothèque ;
- le service patrimoine de la Direction Education Jeunesse et la Direction Développement Economique, Services et Prospective pour la mise en ligne de textes et photos issus des diagnostics de patrimoine réalisés par les Communautés de Communes ainsi que de données recueillies avec la collaboration de la Médiathèque du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication ;
- la Médiathèque Départementale, qui a mis en ligne des informations sur les lieux de naissance ou de passage d'écrivains ou personnages illustres ;
- le service Prospective-Numérique et CyberCantal Services qui a travaillé sur l'ergonomie du site et le suivi technique du projet.

Le contenu de la réalisation (action, service rendu, dispositif...)

Mobilis recense actuellement plus de 900 points d'intérêt sur tout le département, illustrés par plus de 2 000 photos et images d'archives, répartis en 10 catégories.

L'application géolocalise l'utilisateur en lui indiquant tous les points d'intérêt qui se trouvent autour de lui.

En cliquant sur un POI (Point d'Intérêt Recensé), l'utilisateur accède à des fiches qui comprennent des photos du lieu décrit accompagnées de textes explicatifs et d'images d'archives.

Les fiches incluent souvent des liens qui renvoient l'utilisateur vers les sites internet dédiés aux lieux décrits. A la manière d'un GPS, l'outil permet d'identifier l'itinéraire à emprunter, en voiture ou à pied, pour rejoindre le point d'intérêt choisi.

Ces fiches sont classées en 10 catégories : les bâtiments remarquables ; les burons ; les châteaux ; les croix ; les églises et chapelles ; les musées ; les lieux de vie ou de passage des personnages illustres ; les rues, places et monuments ; les sites naturels et points de vue ; ainsi que les lieux de tournage de films dans le Cantal.

L'utilisation des dernières technologies comme le HTML5 et AJAX permettent à « Mobilis » d'offrir non seulement une application mobile disponible sur les ordiphones les plus utilisés, mais aussi, grâce à sa comptabilité « full web », sur tous les ordiphones, tablettes ou ordinateur équipés d'un navigateur Internet compatible HTML5.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Moyens humains : une personne de chaque service concerné au sein du Conseil Général, soit environ 4 agents à temps partiel. Ponctuellement, des agents des Communautés de Communes ainsi que les Offices de Tourisme.

Moyens financiers : cette application a été conçue par les services du Conseil Général en réponse à un appel à projet "Services numériques culturels innovants" lancé en 2012 par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui a participé au financement de ce projet à hauteur de 16 000 € sur un budget total de 27 000 €.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution mesures d'impact, population concernée, potentiel de diffusion et de réplication)

Mobilis a officiellement été lancée en juin 2014. Loin d'être encore exhaustif, le contenu de l'application continuera d'être enrichi dans les mois qui viennent.

Originalité de la démarche : les Cantaliens eux-mêmes sont invités à y contribuer en signalant les éléments de patrimoine qui mériteraient de figurer dans Mobilis.

Ils peuvent apporter leurs commentaires et formuler leurs propositions de photos et textes : au travers de la communauté Facebook "Cantal Mobilis" (accessible notamment via la page d'accueil de l'application)